

COMPTES ET BUDGET DE VIVRE ENSEMBLE

	COMPTES 09/10	BUDGET 10/11	COMPTES 10/11		BUDGET 11/12	
DEPENSES ORDINAIRES						
3000 Salaires bruts	60'106.25	59'751.00	60053.30	1	60'579.63	8
3009 Charges sociales	13'807.34	11'626.35	11808.28		11'908.74	
3012 Formation continue	0.00	0.00	300.00		300.00	
<u>Total frais de personnel</u>	<u>73'913.59</u>	<u>71'377.35</u>	<u>72161.58</u>		<u>72'660.76</u>	
-						
3050 Infrastructure CSP	2'500.00	2'500.00	2500.00		2'500.00	
3100 Fournitures	1'381.45	1'500.00	391.70		400.00	
3102 Frais de port	1'097.50	1'400.00	1033.40		1'200.00	
3103 Téléphones	643.25	650.00	649.60		650.00	
3104 Multicopies	1'281.80	1'300.00	541.65		800.00	
3106 Déplacements/séances	532.00	900.00	798.40		800.00	
3107 Equipement	0.00	200.00	0.00		100.00	
3108 Divers	325.40	500.00	327.35		400.00	
3110 Taxes banques & CCP	945.05	1'000.00	1059.20	2	1'000.00	
3111 Informatique	180.00	7'000.00	3802.58	3	3'200.00	9
<u>Total frais généraux</u>	<u>8'886.45</u>	<u>16'950.00</u>	<u>11103.88</u>		<u>11'050.00</u>	
-						
3200 Impression journal	11'242.50	12'000.00	12001.40	4	12'000.00	
3210 Port journal	3'870.65	4'000.00	3401.10		3'500.00	
3220 Divers réalisation journal	2'000.00	0.00	1000.00	5	400.00	
3400 Internet	285.90	300.00	465.90		300.00	
3500 Impres. div. info. & prom.	20.00	500.00	0.00		500.00	
3510 Port divers info. & promo.	0.00	1'000.00	0.00		1'000.00	
3600 Achats doc. & abonn.	177.24	200.00	40.80		200.00	
3650 Contributions diverses	600.00	600.00	800.00	6	600.00	
<u>Total frais d'activités</u>	<u>18'196.29</u>	<u>18'600.00</u>	<u>17709.20</u>		<u>18'500.00</u>	
-						
<u>TOTAL DEPENSES ORDINAIRES</u>	<u>100'996.33</u>	<u>106'927.35</u>	<u>100974.66</u>	A	<u>102'210.76</u>	
RECETTES ORDINAIRES						
4000 Abos, dons, cotisations	72'774.75	70'000.00	70015.20		70'000.00	
4200 Souscription mensuelle	32'680.00	32'000.00	30545.00		32'000.00	
4500 Autres recettes	0.00	0.00	0.00		0.00	
4600 Int. banc. & CCP	180.65	200.00	190.05		200.00	
<u>TOTAL RECETTES ORDINAIRES</u>	<u>105'635.40</u>	<u>102'200.00</u>	<u>100750.25</u>		<u>102'200.00</u>	
<u>RESULTAT ORDINAIRE</u>	<u>4'639.07</u>	<u>-4'727.35</u>	<u>-224.41</u>		<u>-10.76</u>	
-						
<u>DEPENSES EXTRAORDINAIRES</u>						
3800 Actions 25 ans VE			6073.90	7		
3810 Projet brochure préjugés					5'000.00	10
-						
<u>TOTAL DEPENSES EXTRAORDINAIRES</u>			<u>6073.90</u>			
-						

COMPTES ET BUDGET DE VIVRE ENSEMBLE

Commentaires

Remarque préliminaire : Au début de l'année comptable de Vivre Ensemble, toute la comptabilité a été déplacée vers le logiciel comptable Banana de manière à pouvoir être gérée directement par la coordinatrice. Le plan comptable de Vivre Ensemble a ainsi été adapté pour se conformer aux dénominations comptables usuelles.

Ainsi, les postes numérotés 4000 et suivants sont devenus 3000 et suivants. Les postes 6000 et suivants sont devenus 4000 et suivants. L'intitulé des postes est resté inchangé.

- A Ce montant englobe les dépenses extraordinaires pour les 25 ans de VE, qui n'ont pas été séparées des postes ordinaires dans le budget initial. Nous avons en revanche séparé dans nos comptes ce qui ressortait des dépenses extraordinaires de ce qui ressort de l'activité ordinaire de Vivre Ensemble.
- 1 Les projections salariales au budget 2011 se sont avérées inférieures à la réalité. Le comptable du CSP a en effet rectifié une erreur de calcul : le salaire n'était pas calculé à partir du salaire indexé de l'année précédente, mais repartait systématiquement du salaire de base avec annuités.
- 2 Ayant incidemment appris, en mai 2011, que la banque Coop facture 50 cts par versement effectué pour Vivre Ensemble, nous avons écrit en mai 2011 aux donateurs effectuant leurs versements sur ce compte pour leur demander de nous faire parvenir leurs paiements sur notre compte postal. Nous espérons ainsi faire diminuer ces frais bancaires, étant entendu que les frais postaux comptent pour la moitié.
- 3 Comprends l'achat du logiciel de comptabilité banana, l'achat du logiciel Creative Suite (y.c. mise à jour Indesign, Photoshop et Illustrator (1295 frs) et la moitié (2250 frs) du montant devisé par notre web master pour la refonte du site Internet, l'autre moitié sera réglé au terme du mandat, prévu fin novembre.
- 4 Nous avons déduit, dans les frais d'impression, le montant induit par l'impression de 4100 exemplaires supplémentaires pour notre opération encartage dans Le Courrier, soit 1640 frs (25 ans de Vivre Ensemble). Nous n'avons en revanche pas déduit le montant du passage à 32 pages, dans la mesure où nous pourrions être amenés, hors 25^{ème}, à augmenter notre pagination de temps à autres.
- 5 Frais liés à la commande d'illustrations réalisées pour la couverture de certains numéros. Nous avons également gardé ces frais dans notre budget ordinaire, estimant également que nous pourrions continuer à recourir, de temps à autres à de telles illustrations, étant entendu que nous utilisons généralement des images libres de droit ou avec l'autorisation gracieuse de leurs auteurs. Ces illustrations représentent un plus pour le journal.
- 6 Outre un soutien spécial de 400 frs à l'ODAE romand, que Vivre Ensemble soutient depuis sa création, et sa cotisations à la Coordination contre l'exclusion et la xénophobie, nous avons également fait un don de 200 frs à Solidarités sans frontières, en soutien de ses campagnes contre l'aide d'urgence et la régularisation des personnes sans statut légal.
- 7 ACTIONS 25 ans Vivre Ensemble : Ce poste comprend les frais d'encartage et d'envoi dans Le Courrier (1620.-), d'impression de 4000 exemplaires supplémentaires (1640.-), l'impression de 10'000 cartes-réponses (dont 6100 encartées dans le VE d'avril) (2413.90), et l'illustration réalisée à cet effet (400.-). A noter que Le Courrier n'admet pas d'encarts munis de bulletins de versement. Nous avons dès lors estimé nécessaire de créer ces cartes pour rendre le geste d'abonnement plus facile. Une autre partie de ces cartes est prête à être encartée pour un appel à parrainage que nous prévoyons pour Noël. Ces dépenses ont été directement prélevées du Fonds projets spéciaux suite à une décision du comité, et conformément à une décision de principe adoptée en AG de 2010 (voir procès verbal).
- 8 Salaire à 60% de la coordinatrice, calculé depuis 2005 sur la base de la grille salariale du CSP-Genève. Pour le dernier trimestre 2011, le salaire mensuel brut reste à 5014.40 frs. Il passera dès le 1^{er} janvier 2012 à un salaire mensuel brut de 5059.60, (y compris une annuité de 25 frs calculée à 100% et une indexation au coût de la vie de 0,6% entre septembre 2010 et septembre 2011.)
- 9 2250 frs seront versés au réalisateur de notre nouveau site Internet d'ici la fin 2011.
- 10 Montant dédié par Vivre Ensemble au lancement d'une réédition de la Brochure « Halte aux préjugés », à prélever sur le fonds projets spéciaux. Des sources de financement extérieures seront recherchées pour mener à bien le projet.